

HYBRIGENICS

Communiqué de Presse

Nouvelles modalités de l'introduction en Bourse, prolongement de la période de souscription

Paris, le 5 décembre 2007 - Hybrigenics, société biopharmaceutique spécialiste de l'identification des interactions entre protéines et focalisée dans la Recherche et le Développement de nouveaux médicaments contre le cancer, présente aujourd'hui les nouvelles modalités de son admission sur Alternext qui ont fait l'objet d'une note d'opération complémentaire ayant reçu le visa n° 07-462 de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 4 décembre 2007.

De nouvelles modalités adaptées au calendrier de développement stratégique

Comme annoncé dans le communiqué du 30 novembre 2007, les modifications des modalités initiales de l'admission sur Alternext de la société Hybrigenics portent sur la taille et la nature des instruments financiers : le Conseil d'Administration d'Hybrigenics a privilégié l'émission d'actions à bons de souscription d'actions attachés aux lieu et place d'une émission d'actions simples prévue par le Conseil d'Administration du 7 novembre 2007. Ces nouvelles modalités tiennent en effet compte des conditions de marché particulièrement difficiles rencontrées depuis le début de l'offre par Hybrigenics, tout en restant parfaitement adaptées à son calendrier de développement stratégique.

A court terme, la levée de fonds de 7,5 millions d'euros en milieu de fourchette, via l'émission d'actions nouvelles, financera ainsi dans les 18 prochains mois :

- le bon déroulement rapide des études de Phase II de l'inécalcitol dans le cancer de la prostate,
- l'intensification des recherches d'Hybrigenics dans le domaine de la régulation de la dégradation des protéines impliquées dans le cancer, et en particulier l'optimisation de ses inhibiteurs brevetés de protéases spécifiques de l'ubiquitine,
- l'accélération de la croissance de son activité de services, en priorité aux Etats-Unis, qui représentent déjà plus de 20% de son activité.

A moyen terme, l'exercice progressif des bons de souscriptions d'actions attachés aux actions nouvelles permettra de financer sur la durée les essais de Phase III de l'inécalcitol dans le cancer de la prostate, Phase III qui est planifiée pour commencer avant mi-2009, date d'expiration de ces bons de souscription.

Taille et structure de l'Offre

L'offre est intégralement constituée d'une augmentation de capital en numéraire.

Nombre d'actions à bons de souscription d'actions attachés (« ABSA ») offertes

- Emission de 850.000 actions nouvelles, représentant environ 8,6% du capital et des droits de vote après l'opération d'augmentation de capital, nombre susceptible d'être porté à 977.500 après exercice de la Clause d'Extension.
- A chaque action sera attaché un bon de souscription d'actions ; il sera ainsi émis 850.000 bons, ou 977.500 en cas d'exercice de la Clause d'Extension.
- Le nombre définitif d'actions nouvelles à bons de souscription d'actions à émettre fera l'objet d'un communiqué devant être publié le 17 décembre 2007.

HYBRIGENICS

Communiqué de Presse

Caractéristiques des bons de souscription d'actions (« BSA »)

- Chaque BSA attaché à une action nouvelle émise au titre de la présente opération donnera droit à son porteur de souscrire 3 actions nouvelles HYBRIGENICS, au prix de 10,50 euros par action, et ce du 20 décembre 2007 au 20 juin 2009.

- Les actions nouvelles souscrites sur exercice des bons porteront jouissance à compter de leur émission. En conséquence, elles donneront droit à l'intégralité de toute distribution décidée à compter de leur date d'émission.

Fourchette indicative de prix

Entre 8,70 et 10,10 euros par ABSA

Produit brut et net de l'émission

Sur la base d'un prix correspondant au prix médian :

- le produit brut de l'émission est estimé à 7 990 K€ (ou 9 189 K€ en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension) ;
- le produit net de l'émission est estimé à 7 470 K€ (ou 8 621 K€ en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension).

Ces montants seront complétés, en cas d'exercice de l'intégralité des bons attachés aux actions nouvelles, par la perception par la Société d'un produit brut de 26 775 K€ (ou 30 791 K€ en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension).

Date de jouissance

1er janvier 2007.

Garantie de bonne fin

L'émission des ABSA nouvelles ne fait pas l'objet d'une garantie de bonne fin telle que décrite dans l'article L 225-145 du Code de commerce. Les négociations sur les actions nouvelles et sur les bons de souscription d'actions interviendront postérieurement à l'émission du certificat du dépositaire (c'est-à-dire à la date de règlement / livraison).

Si les trois-quarts de l'augmentation de capital, soit la création de 637 500 actions nouvelles assorties de bons de souscription d'actions, n'étaient pas réalisés, l'opération serait annulée et les ordres seraient caducs.

Dilution

Un actionnaire détenant 1 % du capital avant réalisation de l'Offre à laquelle il ne participerait pas verrait sa participation dans le capital ramenée à :

	Dilution si prise en compte de l'attribution des instruments dilutifs *	Dilution liée à la réalisation de l'Offre, après dilution résultant des instruments dilutifs *	Dilution liée à l'exercice des bons attachés aux actions nouvelles, après dilution résultant des instruments dilutifs *
Avant exercice de la Clause d'Extension	0,85%	0,78%	0,64%
Après exercice de la Clause d'Extension	0,85%	0,78%	0,62%

* Actions gratuites, options de souscription d'actions, et bons de souscription d'actions.

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement hors de France et en particulier aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie

HYBRIGENICS

Communiqué de Presse

Admission

Date des premières négociations	21 décembre 2007
Code ISIN des actions	FR0004153930
Mnémonique des actions	ALHYG
Code ISIN des BSA	FR0010555656
Mnémonique des BSA	HYGBS

Nouveau calendrier indicatif de l'opération

Initialement, la période d'offre débutait le 20 novembre 2007 pour se terminer le 7 décembre 2007 pour le Placement Global et l'Offre à Prix Ouvert. La date de règlement livraison était initialement prévue le 13 décembre 2007, pour un début des négociations des actions HYBRIGENICS le 14 décembre 2007.

Le nouveau calendrier de l'opération se présente comme suit :

20 novembre 2007	Début du Placement Global et de l'Offre à Prix Ouvert
14 décembre 2007	Clôture du Placement Global et de l'Offre à Prix Ouvert
17 décembre 2007	Fixation du prix de souscription des ABSA Publication par Euronext de l'avis de résultat de l'Offre à Prix Ouvert Communiqué de presse confirmant le dimensionnement final de l'Offre, le prix définitif des ABSA, et le taux de service des particuliers dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert
18 décembre 2007	Avis financier (Les Echos) indiquant le dimensionnement final de l'Offre, le prix définitif des ABSA, et le taux de service des particuliers dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert
20 décembre 2007	Règlement-Livraison des actions nouvelles et des bons de souscription d'actions Ouverture de la période d'exercice des BSA
21 décembre 2007	Début des négociations des actions et des bons de souscription d'actions
20 juin 2009	Clôture de la période d'exercice des BSA

Intermédiaires financiers



Mise à disposition du Prospectus et de la Note Complémentaire

Des exemplaires du prospectus et de la Note Complémentaire sont disponibles sans frais et sur simple demande auprès Hybrigenics, 3-5 impasse Reille – 75014 Paris, ainsi que sur les sites Internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) et de Hybrigenics (www.hybrigenics.com).

Une notice complémentaire sera publiée au Bulletin des annonces légales obligatoires le 7 décembre 2007

A propos de Hybrigenics

Spin-off de l'Institut Pasteur, Hybrigenics est une société biopharmaceutique focalisée dans la recherche et le développement de nouveaux médicaments contre le cancer. Doté d'un modèle économique associant revenus récurrents et fort potentiel de croissance à moyen terme, Hybrigenics est le spécialiste de l'identification des interactions entre protéines : la protéomique fonctionnelle.

HYBRIGENICS

Communiqué de Presse

Hybrigenics est organisée en deux entités opérationnelles : Hybrigenics Pharma et Hybrigenics Services.

- Hybrigenics Pharma se concentre sur les projets de Recherche et Développement pharmaceutiques conduits en interne. Hybrigenics Pharma développe notamment l'inécalcitol, un analogue optimisé de la vitamine D, pour son application dans le cancer de la prostate en association avec les traitements existants, pour en améliorer l'efficacité et la tolérance. L'étude clinique de Phase II chez le malade vient de débiter après avoir reçu toutes les autorisations officielles réglementaires. De surcroît, Hybrigenics Pharma poursuit un programme de recherche dans le domaine très innovant de la régulation de la dégradation des protéines impliquées dans le cancer.
- Hybrigenics Services, l'expert de l'identification des interactions entre protéines, offre à plus de 450 clients dans le monde des prestations de services haut de gamme et personnalisées. Fort de sa plateforme technologique entièrement automatisée et d'un historique de données de tout premier plan, Hybrigenics Services affiche une forte récurrence de son chiffre d'affaires et un taux de croissance moyen de son activité de 86% sur les 2 dernières années.

Hybrigenics a généré des produits d'exploitation à hauteur de 3,7 millions d'euros au titre de l'exercice 2006. Compte tenu du développement clinique futur de l'inécalcitol avec notamment le financement de la phase III dans le cancer de la prostate, la société n'envisage pas d'atteindre la rentabilité opérationnelle à court terme.

Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques ci-dessous avant de prendre leur décision d'investissement.

- ✓ Les risques liés à l'opération, décrits au chapitre 2 de la deuxième partie du prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers en date du 14 novembre 2007 sous le numéro 07-403 :
 - Les titres faisant l'objet de la présente opération ne seront pas admis aux négociations sur un marché réglementé et ne bénéficieront donc pas des garanties correspondantes. En revanche, des garanties spécifiques relatives à la transparence financière de la Société et à la protection des actionnaires minoritaires sont décrites au paragraphe 1.2.1 de la deuxième partie du présent document. De surcroît, la nature de l'opération réalisée implique de respecter les règles de l'appel public à l'épargne ;
 - La possibilité de limiter l'émission à 75 % pourrait avoir des conséquences sur la future liquidité des titres. Si ce seuil n'était pas atteint, les ordres deviendraient caducs et l'opération serait annulée ;
 - L'absence de garantie de bonne fin ;
 - Risques liés aux problématiques d'évaluation du produit à émettre, en particulier de la part que représente la valeur du bon de souscription d'action attaché à chaque action émise dans le prix global de souscription, et ce compte tenu de l'absence d'historique de cotation des actions HYBRIGENICS sur un marché et donc de l'absence de référence sur le niveau de volatilité qu'affichera ce sous-jacent une fois l'action cotée ;
 - Risques liés au non exercice des bons de souscription d'actions attachés aux actions nouvelles et les conséquences induites en termes de besoins de financement de la Société, en particulier dans le cadre de l'étude de phase III portant sur l'inécalcitol ;
 - Risques liés à la dilution des souscripteurs de la présente opération en cas de non-exercice par ces souscripteurs des bons de souscription d'actions attachés aux actions nouvelles émises.
- ✓ Les risques liés à l'activité de HYBRIGENICS et à son organisation, décrits au chapitre 4 de la première partie du prospectus visé par l'Autorité des Marchés Financiers en date du 14 novembre 2007 sous le numéro 07-403 :
 - Risques liés à l'activité de la Société et à la possibilité d'échec commercial de l'un de ses produits, notamment l'inécalcitol, seul produit déjà à un stade avancé de développement. Ceci pourrait limiter les perspectives de croissance de la Société.
 - Risques liés à l'organisation et à la stratégie de la Société qui ne dispose ni des structures, ni de l'expérience pour développer à l'échelle industrielle ses produits. La Société est exposée à des risques d'indisponibilité ou de défaillance de l'un de ses sous-traitants ;
 - Risques financiers liés notamment aux pertes prévisionnelles, aux besoins futurs en capitaux et aux financements complémentaires incertains pour le développement de produits existants et nouveaux ;
 - Risques liés à la réglementation, notamment pour ce qui concerne le processus d'autorisation pour la commercialisation de médicaments ;

Ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement hors de France et en particulier aux Etats-Unis, au Canada, au Japon ou en Australie

HYBRIGENICS

Communiqué de Presse

- Risques juridiques liés notamment aux limites de la protection par les brevets et autres droits de propriété intellectuelle et à la résiliation par les partenaires de la Société des accords de licence concédés sur des technologies, savoir-faires, brevets qu'elle utilise ;
- Risques liés à la concentration de sa clientèle. Les 10 premiers clients réalisent plus de 50 % du chiffre d'affaires ;
- Risques liés à la dilution éventuelle des actionnaires existants en raison du capital potentiel existant mais également en raison du capital potentiel qui résulterait de la présente émission ;
- Risques de dilution résultant de la mise en œuvre des résolutions votées par l'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 15 octobre 2007.

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Hybrigenics dans un quelconque pays. Les actions Hybrigenics n'ont pas été, et ne seront pas enregistrées au titre du United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act de 1933 ») et ne peuvent être offertes aux Etats-Unis qu'à la condition d'avoir fait l'objet d'un enregistrement auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission ou de bénéficier d'une exemption d'enregistrement. Hybrigenics n'a pas l'intention de procéder à l'enregistrement des actions Hybrigenics au titre du Securities Act de 1933, ou de faire appel public à l'épargne aux Etats-Unis.

Hybrigenics

Eric Cohen

Directeur Administratif et Financier

Tél. : +33 (0)1 58 10 38 00

investors@hybrigenics.com

NewCap.

Communication financière

Axelle Vuillermet / Pierre Laurent

Tél. : +33 (0)1 44 71 94 94

hybrigenics@newcap.fr

Euroland Finance

Listing Sponsor, PSI en charge du placement

Julia Temin

Tél. : +33 (0)1 44 70 20 84

jtemin@euroland-finance.com

SNS Securities N.V.

Marcel Wijma

Senior Biotech Analyst

Tél. : +31 (0)20 550 8842

marcel.wijma@snssecurities.nl